


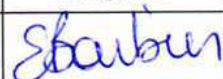

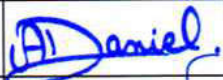


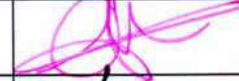
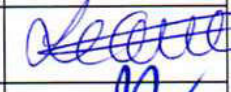







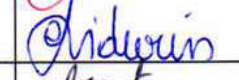
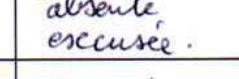
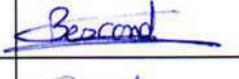





ACADEMIE DE RENNES

**Ecole primaire Prévert/Desnos
Bd François Mitterrand
56270 PLOEMEUR**

**Conseil d'école du 6 mars 2017
Liste d'émargement**

| | |
|--------------------------------|--|
| Le directeur de l'école | M. DYREK <i>Emargement</i>  |
| Représentant le Maire | Mme BOLEIS  |

| Les enseignants | Classe | <i>Emargement</i> | Les parents élus | <i>Emargement</i> |
|---|-----------------|---|---------------------------|---|
| Mme LE GAL | PSMS bil |  | Mme BARBIER |  |
| Mme LE COZ | GSCP bil |  | Mme DANIEL |  |
| Mme DAUNAS | PSMS |  | Mme BESNARD |  |
| Mme GUERIN | MSGS |  | Mme LE GOUIL |  |
| Mme TREMOULET | CP |  | Mme BILGER |  |
| Mme LE PRIOL | CE1 |  | Mme GICQUEL | absente excusée |
| Mme LINOT | CE2CM1 |  | Mme BAYLE |  |
| Mme ALLAIN | CE2 |  | Mme GRAND' HOM |  |
| Mme LIDURIN | CM1CM2 (50%) |  absente excusée | Mme LE BORGNE | absente excus |
| Mme COLLIN | CM2 |  absente excusée | Mme MONFORT | absente excusée |
| Mme BESCOND | CM2 (25%) |  | Mme LEYER (suppléante) |  |
| Mme AIRAULT | CM3 |  | | |
| Autres personnes présentes | | | | |
| Mme COLLET, référente Accueil périscolaire | |  | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

Le conseil d'école est réuni à l'école Jacques Prévert ce jour, lundi 06 mars 2017 à 18h00.

1) Carte scolaire rentrée 2017.

Suite aux réunions du comité technique spécial du 31/01/2017, les mesures de carte scolaire pour notre groupe scolaire sont les suivantes :

Fermeture de la 8ème classe monolingue et ouverture de la 3ème classe bilingue.

Le départ de 30 élèves de CM2 n'est pas compensé, selon les prévisions d'effectifs, par les inscriptions en maternelle.

A noter que les enfants nés en 2015 sont au nombre de 31 sur le secteur Desnos (contre 19 nés en 2014). Les demandes d'inscription en TPS vont sans doute être plus nombreuses que cette année.

La filière bilingue sera organisée sur trois classes. La classe des CP/CE1 passera dans les locaux de l'élémentaire. Les PS, GS et MS seront répartis sur les deux autres classes.

Une enquête relative à la présence ou non des enfants à la rentrée 2017 sera prochainement adressée aux familles. Il est important que nous ayons une idée la plus précise possible des prochains effectifs afin de répartir au mieux les élèves.

2) Nouveau périmètre scolaire.

La proposition d'un nouveau découpage des périmètres scolaires, qui sera soumis au conseil municipal en avril 2017, a été présentée aux directeurs d'écoles de la ville le 28 février. L'ancien périmètre datait de 1995.

Trois secteurs correspondant aux trois groupes scolaires publiques de la ville sont redéfinis.

Un secteur plutôt Ouest du centre ville pour le groupe Marcel Pagnol / Châtaigneraie, un secteur Est pour Prévert/Desnos, et un secteur Sud pour Lomener Keroch' .

L'axe Route de Queven / route des plages a été retenu comme limite Est/Ouest.

L'impact en termes d'effectifs scolaires de ce nouveau zonage n'est, d'après les études menées, que de faible amplitude, notamment les premières années, dans la mesure où les dérogations seront accordées afin de ne pas séparer les fratries.

A noter que si les effectifs des écoliers ploemeurois étaient en baisse ces dernières années, il semble que la tendance revienne à l'équilibre. On peut espérer que les futurs projets d'urbanisme de la ville entraîneront une hausse de ces effectifs.

3) Suivi du projet d'école.

De nombreux projets de classes ont pu être mis en place au cours de ce premier semestre :

- Maternelle : Éveil scientifique (monde animal et végétal). Cycle poney pour les MS et GS. Spectacle au grand Théâtre pour les MSGS. Sortie à la ferme pour les PS/MS. S eau S littoral pour les MSGS. Cycle natation pour les MSGS. Prochainement, P'tit bal breton USEP pour les PSMS ...

- Élémentaire : Projet arts plastiques avec intervenante pour les CE2CM1 et CM3. Spectacle Grand théâtre et sortie à la cité de la voile pour les CP. Ecol'eau Scorff pour les CE2 et CE2CM1. Travail sur le gaspillage alimentaire pour les CM2. Travail sur le thème des droits de l'enfant et sensibilisation au problème du travail des enfants pour le cycle 3 (film Ikkal à

l'Océanis et rencontre avec M. Matampash dirigeant d'une ONG au Kenya en pays Maasaï). Piscine pour les CP, CE1, CE2 et CE2CM1. Ateliers technologiques pour les CM1 et CM2. Rencontres USEP : cross de l'école pour toutes les classes, cross de la solidarité, Scolabasket pour les CE1, CE2, CE2CM1, CM2 et CM3, Scolahand pour les CM1CM2 ; à venir les rencontres danses bretonnes pour les CE1 et CM3, danses du monde pour les CE2, CE2CM1, CM1CM2, CM2 et CM3). Cycle patinoire pour les CP, CE1 et CE2. Cycle tennis de table pour les CP, CE1, CE2CM1 et CM2. Cycle voile et rencontres voile en fin d'année scolaire pour les CE2CM1, CM1CM2 et CM2. Kangourou des maths pour les CM2. Rallye lecture cycle 2 et cycle 3...

Le blog de l'école offre un aperçu de certaines de ces actions et activités. Les plus grands sont invités à produire des écrits et comptes rendus pour alimenter le blog.

D'autres temps forts ont ponctué la fin d'année 2016 : Chorale de chants de Noël (les cm1cm2 sont allés chanter à la maternelle), Challenge mathématiques fin décembre, spectacle de Noël au haras d'Hennebont pour tous les élèves du groupe scolaire.

Ces différentes actions, à travers desquelles les élèves sont invités à s'exprimer, collaborer, rechercher, s'affronter individuellement ou collectivement, sont favorables aux apprentissages et au domaine du vivre ensemble.

Les différentes actions de l'APE participent également au bon climat relationnel qui règne au sein du groupe scolaire.

A noter que beaucoup de ces projets sur le temps scolaire supposent des transports qui ne pourraient se faire sans l'apport financier de l'APE des Flibustiers.

Année de l'olympisme de l'école à l'université:

Le 14 septembre, l'école avait organisé des olympiades de rentrée qui furent une belle réussite. Dans le même esprit, et dans le cadre d'un appel à projet sur le thème de l'année de l'olympisme et du soutien à la candidature de Paris pour les jeux de 2024, l'école a reçu le premier prix de l'académie pour son projet « Olympiades de fin d'année ». Deux journées « Jeux olympiques » sont prévues les 22 et 23 juin au stade de Ploemeur. L'accueil périscolaire sera associé pour la confection d'un jeu de l'oie sur le thème de l'olympisme, et de fanions, ... Des associations sportives de la ville seront également partenaires.

Deux classes de 6ème du collège Charles De Gaulle seront invitées à participer à ces journées.

Des rencontres sont prévues avec des athlètes paralympiques : M. Gérard Rollo, judoka et M. Eric Flageul, navigateur à la voile.

Le thème de l'olympisme va être abordé sous différentes formes dans les classes : Parallèlement aux activités physiques et sportives, un travail va être mené en histoire-géographie, arts visuels, littérature, pratiques vocales...

Des affiches officielles des jeux olympiques (de 1896 à nos jours), prêtées par le comité départemental olympique, sont exposées et visibles dans le préau de Prévert. Elles feront l'objet d'un travail de lecture et de recherche.

Projet de voyage scolaire :

Les enseignants de CM2 et CM3 souhaitent organiser une sortie scolaire avec nuitée. Ce projet, à visée artistique, n'a pas encore été exposé aux élèves. Nous attendons d'avoir étudié la faisabilité qui dépendra de l'accord des familles, et surtout des possibilités de financement. L'avis des parents élus présents est qu'une participation financière peut sans problème être demandée aux familles.

L'APE est d'accord pour apporter une aide logistique à une éventuelle vente d'objets ou de gâteaux par élèves concernés.

Ce voyage aurait lieu les 22 et 23 mai à Saint Pierre Quiberon.

Orchestre d'école :

Mme Collet, référente accueil périscolaire, M. Miossec intervenant de l'école de musique sur les TAP, et M. Dyrek, directeur de l'école, ont pour projet de mettre en place quelques morceaux de musique jazz avec les élèves musiciens de l'école (environ une quinzaine).

Le projet est validé par l'école de musique dont les professeurs sont d'accord pour participer et pourront accompagner les enfants lors du spectacle d'école du 29 juin à l'Océanis.

Des répétitions auront lieu sur le temps périscolaire avec les enfants concernés.

L'idée est de pouvoir accompagner des élèves d'une ou plusieurs classes en chorale selon les morceaux choisis. Ces élèves travailleront sur le temps scolaire.

On souligne que ce projet de partenariat entre acteurs des temps scolaire et périscolaire s'inscrit parfaitement dans notre projet d'école dans la mesure où il favorise un bon climat scolaire.

Livret scolaire :

En élémentaire, le LSU (livret scolaire unique du cp à la 3ème), a été mis en place. Il est communiqué aux familles à chaque fin de trimestre.

L'édition du premier livret n'a pas été simplifiée par les nombreux problèmes de fonctionnement de l'application. Il semble que des améliorations ont maintenant été apportées.

Liaison CM2/6ème :

Les élèves de CM2 ont échangé des cartes de vœux rédigées en anglais avec les 6èmes.

Un rallye mathématiques (Calculatrice) aura lieu le jeudi 9 mars. Les CM2 se rendront pour cela au collège Charles De Gaulle où ils seront associés en binômes aux élèves de 6ème.

Liaison petite section / crèche :

Rencontres entre les enfants de la crèche et les PSMS, à Desnos ou à la crèche.

Travail sur le thème de « La nuit » autour de lectures d'albums, de créations plastiques et d'une visite commune de l'exposition à Pass' Ouest.

Une liaison entre les maternelles Desnos et La Châtaigneraie sera organisée à l'occasion d'un bal breton, animé par des parents d'élèves musiciens.

3) Point coopérative scolaire.

La coopérative présente à ce jour un solde créditeur de 2707 euros.

Plusieurs remboursements ou subventions sont en attente : La subvention, dont le montant exact n'est pas connu, pour le projet poney du mois de septembre/octobre qui a coûté 720 euros hors coût du transport, la subvention d'un montant de 400 euros pour l'association sportive USEP de l'école et le remboursement de 397,30 euros correspondant aux titres de transport CTRL pour les déplacements au tennis de table pour quatre classes élémentaires.

Le solde du compte est donc d'environ 3900 euros. Le coût de l'affiliation à l'USEP va nous coûter 823,53 euros. L'inscription aux bal breton et danses du monde coûtera environ 200euros. Il restera donc environ 3000 euros.

En cette période de milieu d'année, c'est donc environ la moitié des 6100 euros versés par l'APE qui a été dépensée.

4) Questions diverses.

- Travaux et équipements :

Prévert :

Au cours du premier trimestre, nous avons déploré plusieurs coupures générales d'électricité. Ce problème de réseau qui a nécessité l'intervention de GRDF a semble t-il été solutionné.

Les vidéoprojecteurs défectueux ont été réparés. Celui de la classe de CE2 est toujours en cours de réparation.

Nous constatons régulièrement des problèmes d'instabilité sur le réseau informatique de l'école : connexion Internet interrompue ou impression de documents impossible depuis la salle informatique.

Cela est dommageable surtout lorsque des séances avec les élèves sont perturbées voire annulées pour cause matérielle.

Mme Boleïs explique que ces problèmes sont récurrents dans les différentes écoles de la ville, et qu'une rencontre entre les techniciens du service informatique et les directeurs des écoles doit prochainement permettre de faire remonter tous les dysfonctionnements constatés et de trouver ensemble des solutions.

Par ailleurs, il est question d'équiper les écoles élémentaires de tablettes numériques (au nombre de douze par école).

Le sol de l'élémentaire doit être refait. La dalles actuelles, dont certaines sont dégradées vont être recouvertes d'un nouveau revêtement de sol. A noter que la colle des dalles contient de l'amiante. A ce sujet, des prélèvements d'air ambiant ont été effectués dans l'école. Nous en attendons les résultats.

En attendant le nouveau sol, et par mesure de prévention, nous souhaitons que les quelques dalles qui s'effritent soient retirées et remplacées.

Des travaux de peinture doivent également être effectués à Prévert : La classe de CM1 CM2 est à traiter en priorité.

Nous demandons également que les impostes vitrées des accès extérieurs des classes soient équipées de rideaux ou stores mobiles, afin de pouvoir les occulter.

Cela avait été évoqué lors de l'exercice PPMS « intrusion ». Le fait de pouvoir occulter ces éléments vitrés est également utile lors des projections au tableau. Dans les classes exposées au Sud (CP et CE2) les enseignantes sont pour l'instant obligées de masquer ces ouvertures avec des grandes feuilles de papier.

Dans la classe de CE2, la température est excessive. La sonde qui déclenche le chauffage affiche 21° en permanence. Les radiateurs étant dépourvus de bouton de réglage, l'enseignante est obligée de laisser les fenêtres ouvertes. Cette situation est contradictoire avec la volonté de réaliser des économies d'énergie.

Le panneau d'affichage extérieur doit être remplacé prochainement. Il sera implanté dans l'enceinte de l'école, à côté du portail principal.

Desnos :

Des travaux de réfection de la cour effectués durant les vacances de février ont occasionné un problème d'écoulement des eaux pluviales qui s'accumulent et forment une grande mare. Ce problème doit être traité cette semaine.

Des travaux de peinture sont à réaliser dans le couloir côté classes 1 et 2 ainsi que dans le hall d'entrée. Le revêtement mural peint de la classe 5 se décolle.

Les rideaux des classes, en matière inflammable, ne sont pas conforme à la réglementation. Cela avait été notifié par la commission de sécurité. Il faudra donc procéder à leur remplacement par des stores, ou des rideaux en matière ininflammable.

Les toilettes des petits sont à réorganiser, comme cela a été fait du côté classes 3, 4 et 5. Ils sont exposés à la vue de tous, notamment durant les récréations. Certains enfants, surtout chez les plus grands, s'en sont plaints.

- Crédits pédagogiques :

Le syndicat de l'édition a adressé un courrier aux maires afin de les informer de la nécessité, malgré un contexte difficile, d'accorder une priorité particulière au renouvellement des supports pédagogiques. L'estimation moyenne de l'acquisition de nouveaux manuels nécessaires à la mise en œuvre de la réforme de 2016 se situe autour de 30 euros par élève au cycle 2 (3 manuels : français, maths, questionner le monde) et 65 euros en cycle 3 (5 manuels : français, maths, histoire géographie EMC, sciences et technologie, Langue vivante).

Nous espérons que le prochain budget de la commune prendra en compte ces besoins.

Nous rappelons qu'actuellement le crédit de 48 euros par élève nous permet d'acheter les fournitures scolaires et de payer les photocopies, mais ne permet pas d'acheter des séries de manuels scolaires. Nous pouvons faire le choix d'équiper les classes une par une, ou d'acheter des demi séries de livres, mais cela prendra plusieurs années...

- Cantine :

Le problème récurrent du bruit à la cantine a été soulevé lors des précédents conseil d'école. Il semble que ce problème soit en cours d'amélioration. Mme Collet, référente accueil périscolaire indique que les enfants ont été invités à chercher des solutions avec les animateurs pour remédier à ce problème.

Mme Boleïs explique qu'un revêtement destiné à atténuer le bruit va être posé sur les tables de la cantine.

L'éventualité de faire trois services, afin de limiter l'effectif présent dans le réfectoire (actuellement environ 70 enfants pour chacun des deux services), n'a pas été retenu. Cette organisation semble difficile à mettre en place faute de temps pour le repas lui-même, et surtout pour le réchauffage des aliments.

La comparaison est faite avec l'école Marcel Pagnol pour laquelle le problème du bruit ne se pose pas, dans la mesure où le réfectoire est organisé en plusieurs espaces.

La question est posée quant à l'utilisation du logement de fonction attenant à notre cantine. Ne pourrait-il pas être utilisé à cette fin, après restructuration, étant donné qu'il ne sera plus habité ?

Fin du conseil à 19h45